

GOUVERNANCE LOCALE ET GESTION DES CONFLITS FONCIERS À M'BATTO-BOUAKÉ DANS LE DÉPARTEMENT DE BINGERVILLE AU SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE : QUELS MODES DE RÉOLUTION POUR UNE COHÉSION SOCIALE PERMANENTE ?

Lassina KONE, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Cocody)
ssinala@yahoo.fr

Ali Fambili DIARRASSOUBA, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Cocody),
WZEDAF2003@yahoo.fr

RÉSUMÉ

La gestion des terres, souvent source de conflits peut entraîner la remise en cause des gouvernances locales et susciter des crises du lien social. Le village de M'batto-bouaké dans le Département de Bingerville au Sud de la Côte d'Ivoire en est une parfaite illustration. Ainsi, cette étude vise à analyser les facteurs justificatifs de la remise en cause de l'autorité locale et la place de la médiation dans la résolution de la fracture sociale dans ce milieu rural. L'approche qualitative nous a permis d'administrer un guide d'entretien à trente-cinq (35) acteurs (chef du village et chef de terre, Sous-préfet, jeunes, femmes etc...), relevant ainsi les causes réelles des destitutions du chef de village et les limites de la médiation des autorités administratives. D'où la nécessité d'une méthode consensuelle visant à utiliser les principes clés de la médiation.

Mots-clés : Gouvernance, Conflits, Médiation, Cohésion, Gestion

ABSTRACT

Land management, which is often a source of conflict, can lead to the questioning of local governance and cause crises in social ties. The village of M'batto-bouaké in the Department of Bingerville in the south of Côte d'Ivoire is a perfect illustration of this. Thus, this study aims to analyze the factors justifying the questioning of the local authority and the place of mediation in the resolution of the social fracture in this rural environment. The qualitative approach allowed us to administer an interview guide to thirty-five (35) actors (village chief and land chief, Sub-prefect, young people, women, etc.), thus identifying the real causes of dismissals of the village chief and the limits of the mediation of the administrative authorities. Hence the need for a consensual method aimed at using the key principles of mediation.

Keywords: Governance, Conflicts, Mediation, Cohesion, Management

INTRODUCTION

Les conflits d'autorité dans les villages en Côte d'Ivoire commencent à connaître une certaine récurrence (<https://www.fratmat.info.fr>). Ce qui engendre une entrave à la cohésion sociale et un ralentissement du développement des différentes localités concernées (<https://www.aip.ci.fr>). C'est le cas du village d'Akoupé Zeudji dans le département d'Adzopé, où le chef légitime a été destitué en 2014 par les garants du pouvoir traditionnel pour son appréciation personnelle de la gestion d'un bien communautaire (<https://www.linfodrome.com>). Cette situation conflictuelle a contribué à scinder cet espace social en deux (02) clans antagonistes, freinant ainsi toute velléité de cohésion sociale. En 2018, ce même phénomène social a été constaté dans la Sous-préfecture d'Anyama, dans le village d'Attinguié, avec la suspension du chef Nanan Ndepo pour malversations, entraînant un bicéphalisme à la tête du village (<https://www.cndj.ci.fr>). En 2019 également, dans le village de Modeste au Sud de la Côte d'Ivoire, des malversations constatées autour de la vente des terres ont entraîné la remise en cause de l'autorité du chef légitime (<https://www.cndj.ci.fr>).

Le village de M'batto-bouaké, situé dans la Sous-préfecture de Bingerville, n'en fait pas exception. En 2014, cet espace social en milieu rural est sollicité par les opérateurs économiques du secteur immobilier dans le but d'acquérir des parcelles de terre qui pour la plupart appartiennent à des familles clés du village. Après l'accord signé, les retombées financières selon notre enquête du terrain devraient être partagées de façon équitable aux différentes familles. En 2015, les premières contestations commencent avec la remise en cause de la gestion des gains financiers du chef de village du nom de N'Da Rosaire par la génération "Gnondoh". Un comité de sage du village le destitue et désigne comme nouveau chef, N'Da Angbeni Ruffin. Des reproches sur l'acquisition douteuse de certains de ces biens personnels durant son règne de 2016 à 2018 ont finalement conduit à sa destitution. Il est remplacé à cet effet par Monsieur Anouman Badignon Edouard en 2019. Mais de 2019 à 2020, le déclassement de quatre cent (400) hectares de terre par celui-ci au profit de la PALM-CI est désapprouvé par la population villageoise, engendrant une série de crises aboutissant à une division de cet espace social en deux (02) clans opposés. Face à cela, les autorités préfectorales de Bingerville, pour éviter une fissure définitive du tissu social, désigne un chef intérimaire le 13 février 2021. Son installation provisoire est cependant perturbée par les partisans de l'ancien chef Anouman Badignon Édouard, entraînant la réaction des forces de l'ordre pour disperser les manifestants. Les antagonismes ont atteint leur paroxysme le 12 août 2021 avec l'assassinat du fils du chef

suprême de la génération ‘‘Gnondoh’’ au pouvoir par des individus non identifiés. Le constat du terrain indique que les valeurs traditionnelles, jadis garantes de la solidarité et de la consolidation des liens familiaux de la société Ghwa semblent être affaiblies par le vent de la modernité laissant ainsi place à l’individualisme. Cela ne devrait pas l’être pour cette société traditionnelle Ghwa profondément structurée.

La recherche du gain individuel au détriment du gain collectif a plutôt pris le pas sur la consolidation des liens sociaux entraînant la détérioration des valeurs ancestrales ou les acteurs, usant de stratégies dans un jeu de pouvoir, cherchent à bonifier leur gain au détriment de la communauté. Et cette posture semble déconstruire les fondements essentiels de cette société qui a tendance à perdre ses repères, ce qui nous amène à nous interroger sur les réels déterminants socio-économiques et culturels à la base de la remise en cause récurrente des différents chefs dans le village de M’batto-bouaké ? Quels sont les différents mécanismes de résolution des conflits mises en place et qu’est-ce qui explique leurs échecs ? Nous disons que les différentes destitutions des chefs constatées dans ce village sont liées aux gestions floues des biens collectifs. Et que, les échecs de la médiation sont justifiés par les rudiments dépassés utilisés pour obtenir la cohésion sociale.

1. Méthodologie

Les entretiens que nous avons pu réaliser avec les acteurs impliqués dans la crise ont révélé les limites des méthodes de conciliation des différents points de vue entre les acteurs en conflit ainsi que les motivations qui ont suscité les contestations du pouvoir des différents chefs.

La théorie de l’acteur stratégique de M. Crozier (1977, p. 14) nous a été très utile car elle ne s’appuie non pas sur les fonctions des acteurs dans le système mais, plutôt sur les stratégies individuelles des acteurs, impactant ainsi leur comportement dans le système. En raison de l’environnement et des intérêts individuels, les acteurs adoptent une attitude qui n’est pas nécessairement cohérente. Les différents chefs se sont vus contestés pour la simple raison qu’ils ont confondu les biens collectifs aux biens individuels. Pour R. K. Merton (1957, p. 29), dans sa théorie structuraliste de moyenne portée, il y’a le rôle des individus et leur dimension humaine dans le système social qu’il faille prendre en compte dans l’analyse. Il faut chercher l’explication du phénomène social non seulement dans son volet fonctionnaliste mais aussi dans son aspect humain. La question de l’anomie et du dysfonctionnement social s’explique souvent par le fait qu’à un moment donné, un système social et politique peut connaître des formes de ruptures qui peuvent entraîner le système vers l’échec. Cette théorie trouve toute son importance

dans ce cas précis dans la mesure où on constate que le système social n'arrive plus à réguler le rôle des acteurs. La rupture brutale avec le système traditionnel va plonger M'batto-bouaké dans une forme d'arène de concurrences où le profit personnel est le but à atteindre. Le pouvoir dont disposent les chefs leur permet dans leurs fonctions d'avoir des opportunités de gains et aussi d'être confrontés à des propositions de corruption. C'est à ce niveau qu'intervient la variable'' humain'' dont parle Merton. Face aux gains, le volet humain des acteurs réagit et les positionne en porte à faux avec l'idéologie de la communauté. Comme quoi, l'être humain est fragile de nature et faible vis à vis des tentations qui se présentent à lui. Le comportement des différents acteurs pourrait expliquer le dysfonctionnement de ladite localité.

1.1.Zone d'étude et population cible

Notre étude a été réalisée à M'batto-bouaké dans la Sous-préfecture de Bingerville au Sud de la Côte d'Ivoire où les autochtones de ce village appelés les Ghwa ou encore "M'batto" cohabitent en toute fraternité avec les allochtones (baoulé, sénoufo, ébrié etc..) et des allogènes (ghanéen, togolais, burkinabé, béninois etc...). Le choix de ce village dans l'observation et l'analyse du phénomène étudié s'explique par l'écho qu'en a fait la presse et l'ampleur des heurts, poussant notre curiosité à comprendre les tenants et aboutissants de ces nombreuses destitutions des chefs légitimes dans ce village. A cela s'ajoute le fait de sa proximité avec Abidjan, ce qui nous a permis d'être constamment sur notre lieu d'étude et d'être toujours au parfum des informations.

1.2.Techniques et outils de recherche

La recherche documentaire et le guide d'entretien nous ont permis de constituer notre base de données. La recherche documentaire à travers la collecte des données a contribué à cerner la genèse des contestations de l'autorité locale dans le village et, de connaître les outils utilisés par la médiation pour endiguer les conflits. Quant au guide d'entretien, il nous a permis de mettre à nu les éléments clés justificatifs de la remise en cause récurrente du pouvoir des différents chefs à la tête du village.

1.3.Étapes de la recherche

La pré-enquête (5 janvier au 2 mars 2021) nous a permis de nous familiariser avec le sujet en recherchant toutes les données pertinentes au niveau des caractéristiques de la population cible.

Et, l'enquête finale (10 mai au 8 juillet 2021) a été l'occasion pour nous d'échanger avec les différents acteurs en lien avec la thématique étudiée.

1.4.Méthodes d'analyse et de traitement des données

Les informations issues des entretiens avec les différents acteurs ont constitué l'ensemble du corpus dont l'analyse du contenu nous a permis de saisir la dimension contextuelle des textes analysés. Cela nous a permis de vérifier les hypothèses émises dès le départ selon lesquelles : les différentes destitutions des chefs constatées à M'batto-bouaké sont liées aux gestions floues des biens collectifs. Et que les échecs de la médiation sont justifiés par les rudiments dépassés utilisés pour obtenir la cohésion sociale.

2. Résultats et analyses

Les thématiques liées à ce travail de recherche portent essentiellement sur trois (3) axes : les déterminants sociaux à la base de la fragilité du pouvoir dans le village de M'batto-bouaké, l'évaluation des mécanismes de résolution desdits conflits et, les axes fondamentaux d'une médiation normative.

2.1. Les déterminants socio-économiques et culturels à la base de la fragilité du pouvoir dans le village de Mbatto-bouaké

Les entretiens effectués sur le terrain ont permis de prendre conscience de l'ampleur du conflit opposant les différentes catégories d'acteurs sociaux. A cet effet, R. Ouattarra (2020, p. 291) affirme ceci : « *Ces conflits ouverts ou latents, ayant souvent pour corollaire le bicéphalisme à la tête des villages, occasionnent des violences verbales, physiques, matérielles, psychologiques et des déchirures au sein des générations* ».

Lorsqu'on se base sur les faits, les différents chefs de village qui se sont succédés depuis 2014 ont tous été progressivement destitués pour motifs de détournement d'argent et de vente de terres, posant ainsi la problématique du mode de désignation en cas de destitution du chef ainsi que les prérogatives liées au statut de ce dernier. Pour le premier notable au chef intérimaire, membre de la génération Gnon dôh au pouvoir, la désignation d'Anoman Badigron Édouard n'a pas respecté la procédure mise en place par les villageois. Pour lui, « *son choix a été fait sans*

le consentement du chef suprême de la génération au pouvoir, par un groupe de personnes acquises à sa cause ».

Par contre, sur le site Linfodrome (<https://www.linfodrome.com>), l'un des partisans de Monsieur N' Da Angbeni Ruffin estime plutôt que : *« ses prédécesseurs se sont donné pour tâche d'écrire et de déverser des insanités et des mensonges sur lui l'accusant sans la moindre preuve de vendre les terres ».*

Dès lors, se dégagent deux parties opposées. Le groupe de Anouman Badigron Édouard, favorable au premier chef déchu et le groupe favorable au deuxième chef déchu, N'dah Angbeni Ruffin. Finalement, après trois années d'exercice de pouvoir dans le courant de 2019, Anouman Badigron Édouard est suspendu de ses fonctions par arrêté préfectoral du 21 juillet 2020 pour les mêmes raisons de gestion floue des fonds du village. Il est remplacé par Gbei N'douffou, le chef de la génération au pouvoir. Les partisans de Anouman Badigron Édouard, voulant empêcher l'installation du chef intérimaire par les autorités préfectorales, la situation a fini par dégénérer, nécessitant l'intervention des forces de l'ordre.

Chacune des catégories d'acteurs sociaux dans une logique de légitimation de leurs intérêts vont utiliser des stratégies dans le but de minimiser leurs mises tout en cherchant à maximiser leurs gains dans le jeu du pouvoir.

La polémique à la base des dissensions observées découle naturellement de la problématique du foncier. En effet, les accusations mutuelles des différents chefs opposés ont contribué à décrédibiliser le statut lié à un chef. Le Président des jeunes déplorant le manque de transparence estime que : *« La vente de terrain par le chef doit être faite selon la tradition. Le griot doit l'annoncer à tous les villageois et le chef doit expliquer ce qu'il compte faire avec l'argent en termes de réalisation ».*

Nous pouvons donc affirmer que la posture des différents camps s'est renforcée progressivement avec les frustrations subies et emmagasinées par les populations villageoises sous le règne de l'un ou de l'autre chef. Ainsi, lorsque le terrain d'un villageois est morcelé sans son consentement, ce dernier se ligue automatiquement contre le chef de la génération en exercice. Ce qui amène un représentant de la génération au pouvoir qui affirme que : *« Dans ce*

village, chaque personne a son terrain et ses papiers et donc, si quelqu'un construit sans vendre mon terrain, j'ai quoi à le reprocher ? ». A cela s'ajoute la question pécuniaire qui est l'une des principales raisons de ce point d'achoppement à travers les propos du Président des jeunes qui affirme que : « *Ce qui motive la position de chacun, c'est la terre, c'est le foncier. Et le foncier forcément l'engouement de tout un chacun, c'est quelque chose qui motive forcément. Et, c'est l'argent* ». Ces propos sont renchérissés par le Secrétaire à la chefferie : « *Le conflit qui nous oppose entre nous frères, c'est un problème de foncier. Le développement étant arrivé ici, les terrains ont été morcelés* ».

Le développement en milieu rural, avec son corollaire d'innovations, ne s'opère pas sans heurts et sans difficultés selon G. Goldman (1997, p. 42). L'auteur soutient qu'il s'agit d'une incompatibilité apparente entre différents acteurs interdépendants et les raisons fondamentales sont la différence de point de vue, le malentendu, le désaccord, le désordre et la polarisation. Cela est d'ailleurs souligné par l'un des représentants de la génération au pouvoir qui fait ressortir le rôle joué par les opérateurs économiques. Il dit à cet effet : « *Tu vas voir que peut-être que moi, quand j'étais au pouvoir, j'ai fait un deal avec un opérateur. Je lui ai donné une parcelle et j'ai pris l'argent. Mais moi, qu'est-ce que je vais dire au chef actuel ? Ça aussi, c'est une partie du conflit* ».

Tout porte à croire que le conflit qui oppose les différentes parties en raison des intérêts liés au foncier est davantage amplifié par le rôle joué par les opérateurs économiques. Ces tensions n'auraient surement pas existé si certains villageois n'avaient pas été dépossédés ou encore, n'avaient pas vu leurs terres morcelées. C'est donc en aval, le mode de désignation des différents chefs destitués qui est mis en cause. Les différentes transactions sous le règne des différents chefs démis de leurs fonctions contribuent également à cette lutte du pouvoir pour la conservation des intérêts mercantiles, mais aussi et surtout pour un souci d'honorer ces engagements avec les opérateurs économiques. Face aux tensions, des tentatives de résolution des différends ont échoué, posant ainsi la problématique de l'efficacité des différentes médiations entreprises.

2.2. L'évaluation des mécanismes de résolution des conflits liés à la contestation de la gestion du pouvoir dans le village de M'batto-bouaké

Les médiations initiées par les autorités villageoises et administratives (Sous-préfet, Préfet) sont selon le Président de la jeunesse biaisées car estimant que les différents acteurs ont des partis pris. Selon lui : *« Les conflits sont gérés par la chefferie puis les doyens. Lorsque c'est compliqué, on fait recours aux chefs suprêmes. Lorsqu'il n'y a pas de solution, tous les villages se réunissent. Malheureusement, tous les villages ont des partis pris »*.

Nous pouvons en déduire aisément que la médiation villageoise et administrative est remise en cause par l'une ou l'autre partie en raison des affinités. Une rencontre en date du 07 octobre 2021 initiée entre les chefferies et la Préfecture d'Abidjan donnant l'occasion au Préfet de les renvoyer à leurs us et coutumes a malheureusement échoué par manque de consensus. D'ailleurs, le Préfet d'Abidjan dans le journal Allo ! Police (S. Koné, L. Deconens, 2021, P. 6) s'est exprimé en ces termes : *« Vous n'allez pas me dire que chez vous il y a deux us et coutumes. Si vous ne vous entendez pas sur un nom, celui qui sera choisi ne sera jamais le choix de tous. »*.

Cette posture du Préfet d'Abidjan pourrait justifier la neutralité de l'autorité administrative dans son ingérence dans le choix du chef de village en cas de désaccords. Et, c'est cette ingérence qui est décriée lorsque l'autorité administrative prend un arrêté préfectoral destituant un chef au profit d'un autre. Cela a d'ailleurs amené le président du collectif des chefs Atchan dans le journal Allo Police ! (S. Koné, 2021, P. 12) à dire que : *« Nos us et coutumes sont sacrés. Aucune autorité n'a le droit de s'ingérer dans nos prises de décisions, notamment quand il s'agit de désigner nos chefs. Quand c'est le cas, on appelle cela un abus de pouvoir »*.

La collaboration entre l'administration moderne et coutumière semble être dominée par un rapport de force. Cela a été démontré par N. Kouadio (2001, p. 7) : *« L'État a fixé pour les chefs traditionnels un régime très disciplinaire allant jusqu'à la révocation. Dans ce contexte, les chefs traditionnels ne peuvent jouer qu'un rôle très limité. »*. Cela sous-entend que l'arbitrage de l'autorité administrative est donc diversement apprécié car accusée souvent d'avoir été achetée ou manipulée, la mettant ainsi en difficulté.

2.3. Les axes fondamentaux d'une médiation normative

La médiation conventionnelle permet aux antagonistes de choisir un médiateur. Les autochtones de M'batto-bouaké peuvent utiliser cet outil de gestion des conflits souple, mais organisé pour éviter la crise du lien social qu'ils vivent actuellement.

2.3.1. Le consentement des parties sous la supervision d'un médiateur

Dans le cadre du règlement des conflits, il est important que le médiateur tienne compte de l'état d'esprit dans l'optique d'inciter les protagonistes à adhérer de façon volontaire et libre. Cela pourra permettre aux populations villageoises de M'batto-bouaké de s'inscrire dans une dynamique de réconciliation et de compromis.

2.3.2. La confidentialité des échanges

La médiatisation des différentes médiations dans ce conflit n'ont fait que briser le climat de confiance au sein des populations. Ainsi, la réussite de la médiation requiert de la part du médiateur des principes tels que la discrétion et la confidentialité en tenant compte de l'intimité et de la vie privée des parties prenantes tout en conservant le caractère confidentiel des échanges et éviter qu'ils ne soient divulgués.

2.3.3. L'indépendance du médiateur

Il est important que le médiateur gagne la confiance des parties prenantes en adoptant une attitude indépendante en vue de lui garantir une posture légitime, favorable au rapprochement des antagonistes.

La gestion donc de ce conflit nécessite l'intervention d'un médiateur dont l'indépendance renforcera la confiance des parties en conflit.

2.3.4. La neutralité du médiateur

Le médiateur doit observer la stricte neutralité en donnant la possibilité aux différentes parties d'exposer et de défendre leurs différentes positions ainsi que leur point de vue sur les modalités de résolution du conflit. Cela lui exige d'adopter une posture d'écoute, de respect des parties prenantes sans toutefois laisser transparaître son opinion personnelle pour la bonne conduite du processus de médiation.

L'échec des médiateurs (autorités coutumières et administratives) est dû à leur posture jugée suspecte par l'une ou l'autre des parties. D'où, le règlement durable du litige à M'batto-bouaké nécessite la présence d'un médiateur remplissant les conditions de neutralité.

3. Discussion des résultats

Selon N.L.G. Gayibor (1990, p. 47), le désir des explorateurs européens de traiter avec les interlocuteurs valables a constitué un des premiers facteurs essentiels de désorganisation des rapports entre les autorités traditionnelles et leurs sujets. L'auteur justifie les rapports conflictuels entre les chefferies locales africaines et leurs populations à travers les revers de la colonisation. Dans un souci de maîtriser au mieux les populations dans les campagnes, les colonisateurs désignaient des individus auxquels ils attribuaient des privilèges dans le seul but d'être des tremplins pour dominer les communautés. Et cette situation dans son application opposait les sujets aux autorités traditionnelles locales. Les chefferies traditionnelles contemporaines connaissent une évolution axée sur la transformation de leurs mécanismes de fonctionnement et de reproduction affichant ainsi une lisibilité qui pose des problèmes de décodage C.N. Mback (2000, p. 77). Comme le stipule M.J.B. Mahier (2018, p. 125), le consensus qui jusque-là gouvernait les processus de renouvellement des autorités traditionnelles en Côte d'Ivoire tend à l'effritement. Selon l'auteur, l'on observe de plus en plus la consécration des élections comme étant le nouveau mode de désignation des gouvernances locales traditionnelles, générant des conflits intercommunautaires et très souvent la destitution de certains chefs en milieu rural. En résumé, aucun de ces auteurs n'a abordé la remise en cause de la gouvernance locale traditionnelle sous l'angle des problèmes issus du foncier comme nous l'avons fait. N.L.G. Gayibor (1990, p. 35) a évoqué la déstructuration du système de la gouvernance locale traditionnelle en pointant du doigt le système colonial. Quant à C.N. Mback (2000, p. 77), il met en évidence le problème de décodage lié aux différentes transformations que connaissent les mécanismes de structuration des chefferies villageoises. M.J.B. Mahier (2018, p. 125), postule que les remises en cause du pouvoir des chefferies villageoises dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire sont liées aux variables politiques qui prônent les élections dans le mode de désignation du chef. Aucun de ces auteurs n'abonde dans notre sens, car nous avons analysé ce phénomène social sous l'angle des ressources foncières. La problématique de la gestion du foncier, facteur explicatif de la remise en cause de l'autorité villageoise a engendré des tensions entre les acteurs d'une même lignée agnatique, déconstruisant ainsi les maillons fondamentaux qui représentent leurs valeurs ancestrales.

Conclusion

Cette étude posant le problème du mode de résolution durable des conflits a permis de faire une analyse des facteurs liés à la persistance des conflits de chefferie dans ce village. L'approche qualitative a mis en évidence les composantes de l'organisation socio-politique de ce peuple, les mécanismes et les stratégies élaborés pour renforcer la cohésion sociale au sein de ce village. Si à priori, les déterminants de ce conflit s'expliquent par le mode de gouvernance des chefs qui se sont succédés (participatif ou non ouvert, transparent ou non, tourné vers la préservation et la création des biens communautaires ou non), l'étude documentaire et l'entretien nous révèlent des résultats d'une synergie d'actions des autorités administratives, des responsables des chefs traditionnels et des leaders communautaires qui se heurte cependant à des suspicions liées à un manque de confiance des parties prenantes vis-à-vis de ces derniers, confirmant ainsi notre hypothèse de départ et justifiant le cadre de cette étude.

La récurrence des conflits de chefferie appelle nécessairement donc à la formalisation du processus de désignation des chefs de village, à leur formation sur la gouvernance locale, à la mise en place de mécanismes sur la bonne gouvernance, et à l'usage d'un mode de résolution consensuel. Et, les tendances ne pourront s'inverser que si les autorités, les travailleurs sociaux et autres intervenants agissent pour mieux éduquer et exhorter les responsables traditionnels à la préservation des valeurs culturelles en les formalisant dans un document consensuel. Enfin, un accent particulier devra être mis sur la continuation des synergies d'actions.

Bibliographie

- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'Acteur et le Système*, Paris, Éditions du Seuil.
- GAYIBOR Nicoué Lodjou, 1990, « Les villes négrières de l'anciennes côte des esclaves d'Ada à Grand Pop », in *Port of the slaves trade*, Université of Sterling, p. 35-47.
- GOLDMAN Georges, 2016, *Le conflit, outil d'innovation*, Lyon, Orsys Formation.
- KOUADIO N'dri, 2001, *Recherche sur l'exercice du pouvoir local en Côte d'Ivoire*, Tanger, Centre Africain de Formation et de Recherche Administratives pour le Développement.

-MAHIER Michel. J. B, 2018, *La chefferie traditionnelle à l'épreuve des mutations et compétitions politiques en Côte d'Ivoire : cas de Kéibly dans la Sous-préfecture de Bloléquin en pays Wê*, Paris, Éditions Presses de Sciences Po.

-MBACK. Charles Nach, 2000. « La chefferie traditionnelle au Cameroun : ambiguïté juridique et dérives politiques », *Africa development*, p. 77-118.

- MERTON Robert King., 1957, *Quelques fonctions de la machine politique*, Paris, Librairie Plon.

- OUATTARRA Rokia., 2020, *Regard du travailleur social sur la persistance des conflits de chefferie dans les villages Atchan: une illustration à partir du village d'Anonkoua-Kouté*, Kenya, East African Scholars Publisher.

Articles consultés de juillet 2022 à février 202

-« *Guerre des chefs de village : comment le Préfet d'Abidjan tente de désamorcer les nombreux conflits* » In *Allo ! Police*, N°615 du 2 au 7 novembre 2021.

-« *Zorogbo Nangui Séverin, pourquoi nous avons annulé notre marche contre les Sous-préfets* » In *Allo ! Police*, N° 613 du 19 au 24 octobre 2021.

Sitographie

-<https://www.fratmat.info/article/88540/10064/chefferie-et-gouvernance-locale-vincent-bi-irie-prefet-d-abidjan-sur-63-villages-ebrie-a-abidjan-58-sont-en-conflit>

-<https://www.aip.ci/cote-divoire-aip-le-prefet-de-lakota-veut-mettre-fin-a-la-recurrence-des-conflits-au-sein-de-la-chefferie-traditionnelle/>

-<https://www.linfodrome.com/societe/49388-bingerville-des-populations-sur-le-pied-de-guerre-a-m-batto-bouake-comment-des-clans-ranges-derriere-deux-chefs-se-regardent-en-chien-de-faience>

-<https://www.cndj.ci/stream/decisions/1511dfb5d118f5869de590f499a75e99a0672b04-729-2018.pdf>